

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

INSTITUT NATIONAL DE LA
STATISTIQUE



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work – Fatherland

NATIONAL INSTITUTE OF
STATISTICS

*Changement de base des comptes
nationaux en 2016 : Note
Synthétique*

Décembre 2020

Institut National de la Statistique (INS) / National Institute of Statistics (NIS)

20, Rue 3004, Quartier du Lac, Yaoundé – Cameroun ; B.P : 134, Yaoundé, Tél. : (+237) 222 22 04 45 ;

Fax : (+237) 222 23 24 37; Site web : <https://ins-cameroun.cm>; Email : infos@ins-cameroun.cm

SOMMAIRE

SIGLES ET ABREVIATIONS	3
RESUME	4
INTRODUCTION	5
CHAPITRE 1 : CHANGEMENTS ET INNOVATIONS RELATIVES À L'ANNEE DE BASE 2016	7
1.1. Nomenclatures d'activités et de produits pour la comptabilité nationale plus	7
1.2. Meilleure couverture des sources de données	7
1.3. Poursuite du passage à la norme méthodologique du SCN 2008.....	10
CHAPITRE 2 : IMPACT DES CHANGEMENTS INTRODUIIS SUR LES PRINCIPAUX AGREGATS ECONOMIQUES	12
2.1. Analyse sectorielle du PIB.....	12
2.2. Comparaison du PIB selon l'approche dépenses	15
2.3. Comparaison du PIB selon l'optique revenu.....	17
CONCLUSION ET PERSPECTIVES	18
ANNEXE	19
EQUIPE TECHNIQUE	20

SIGLES ET ABREVIATIONS

APU	Administration Publique
BEAC	Banque des Etats de l'Afrique Centrale
BTP	Bâtiments et Travaux Publics
CAF	Coût Assurance et Fret.
CCF	Consommation de Capital Fixe
CF	Consommation Finale
CI	Consommation Intermédiaire
CITI	Classification Internationale Type par Industrie
DSF	Déclaration Statistique et Fiscale
ECAM	Enquête Camerounaise Auprès des Ménages
EESI	Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel
ERE	Equilibre Ressources-Emplois
FAB	Franco à Bord
FBCF	Formation Brut de Capital Fixe
FMI	Fonds Monétaire International
INS	Institut National de la Statistique
ISBL	Institution Sans But Lucratif
ISBLSM	Institution Sans But Lucratif au Service des Ménages
MCS	Matrice de Comptabilité Sociale
MINEFOF	Ministère des Forêts et de la Faune
MINEPAT	Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
NACAM	Nomenclature des Activités du Cameroun
MINFI	Ministère des Finances
NAEMA	Nomenclature d'Activités des Etats Membres d'AFRISTAT
NPC	Nomenclature des Produits du Cameroun
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PIB	Produit Intérieur Brut
RGE	Recensement Général des Entreprises
SCN	Système de Comptabilité Nationale
SIFIM	Service d'Intermédiation Financière Indirectement Mesuré
TRE	Tableau Ressources-Emplois

RESUME

Ce document décrit la mise en place de la nouvelle année de base « 2016 » des comptes nationaux du Cameroun. Deux principaux enjeux méthodologiques ont été identifiés : approfondir et élargir le champ des améliorations méthodologiques du *SCN 2008* déjà prises en compte dans la base 2005 et mettre à jour les nomenclatures des activités (et produits) ; celles utilisées dans le cadre de l'année de base 2005 ont laissé transparaître un certain nombre de manquements dans l'analyse des comptes nationaux. Outre les changements conceptuels, la nouvelle base prend en considération les résultats de l'Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel (EESI 2) de 2010, de l'enquête Camerounaise auprès des Ménages (ECAM 4) de 2014 et du Recensement Général des Entreprises (RGE 2) de 2016.

Ces changements ont conduit à un niveau du PIB de 2016 plus élevé de 3,6%¹ par rapport à son niveau selon l'ancienne base 2005. Cette variation est décomposée en 3,8 points pour la consommation finale, -2,1 points pour la formation brute de capital et 1,9 point pour les exportations nettes.

Mots clés : Comptes nationaux, année de base, SCN

¹ Le passage à la base 2005 couplé à la migration au *SCN 2008* avait déjà conduit à une réévaluation du PIB de 8,2% par rapport à son niveau de 2005 dans la base 1990 selon le *SCN 1993*.

INTRODUCTION

Les comptes nationaux disposent d'indicateurs en volume et en valeur permettant d'évaluer les performances de l'économie d'un pays. De ce fait, ils sont une composante essentielle du Système National d'Information Statistique.

L'Institut National de la Statistique a entrepris en décembre 2018 un changement de l'année de base des comptes nationaux qui passe de 2005 à 2016. Ce projet a bénéficié de l'appui financier² du Gouvernement à travers le Ministère des Finances (MINFI) et le Ministère de l'Economie de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), ainsi que de l'assistance technique d'AFRITAC Centre. Ce rebasage des comptes nationaux s'inscrit en droite ligne des recommandations internationales en matière de production des comptes nationaux (*Système de Comptabilité Nationale (SCN) de 2008*) et des orientations de la deuxième Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS 2015-2020).

Outre la vétusté de l'ancienne base, la nécessité d'actualiser l'année de base se justifie principalement par les changements de structure dans l'économie, notamment les changements de prix des produits, l'apparition de nouveaux produits ou de nouvelles activités et la densification de certaines branches d'activité avec l'entrée de nouveaux opérateurs. Ces changements de structure méritent d'être intégrés dans les comptes nationaux, d'une part, pour une meilleure estimation de la richesse nationale et d'autre part, pour une meilleure prise en compte dans l'ensemble des modèles de prévision macroéconomiques et budgétaires, ainsi que dans les modèles de simulation d'impact de politique économique.

De plus, l'élaboration de la nouvelle année de base permettra aux structures en charge de la prévision, de prendre en compte la nouvelle structure de l'économie pour le cadrage macroéconomique dans le cadre de la mise en place de la Stratégie Nationale de Développement (SND 2020-2030) nouvellement adoptée. Elle permettra également au pays de poursuivre les prochaines négociations avec ses partenaires techniques et financiers en général et avec le Fond Monétaire International (FMI) en particulier, ainsi que les échanges en vue de la souscription à la Norme Spéciale de Diffusion des Données (NSDD) du FMI.

Le choix de la nouvelle année de base « 2016 » est motivé par la disponibilité des résultats d'importantes opérations statistiques de référence, notamment : le Recensement Général des Entreprises (RGE 2) de 2016, la quatrième Enquête Camerounaise Auprès des Ménages (ECAM 4) de 2014 et l'Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel (EESI 2) de 2010.

Sur le plan conceptuel, la nouvelle base améliore et/ou élargit le champ des recommandations du *Système de Comptabilité Nationale (SCN) de 2008* prises en compte dans l'ancienne base 2005.

Ainsi, les exigences du *SCN 2008* qui ont été améliorées et/ou intégrées sont :

- le calcul et la ventilation du Service d'Intermédiation Financière Indirectement Mesuré (SIFIM) par secteur institutionnel et par branche d'activité ;
- le calcul de la production de l'assurance non-vie à partir des indemnités ajustées ;

² Une enveloppe budgétaire de 175 millions de FCFA a été allouée aux activités du rebasage au titre des exercices 2019 et 2020, principalement pour les collectes de données complémentaires et l'organisation des ateliers de travail.

- la prise en compte des activités de Recherche et Développement (R&D) dans la Formation Brute de Capital Fixe (FBCF) ;
- le calcul de la production de la banque centrale dans un contexte sous régional ;
- la clarification sur la mesure de la production agricole, de l'élevage, des arbres (actifs cultivés) et la construction qui s'étale sur plusieurs années (travaux en cours) ;
- la correction relative à l'évaluation franco à bord (FAB) des importations
- la mesure du stock de capital et de la Consommation de Capital Fixe (CCF) ;
- l'amélioration de l'estimation de la production du secteur informel à travers les enquêtes complémentaires.

Le document est structuré en deux chapitres. Le premier résume les différents changements effectués et les innovations du SCN 2008 prises en compte dans l'année de base 2016 tandis que le second compare les résultats de la base 2016 à ceux de la même année selon l'ancienne base 2005.

CHAPITRE 1 : CHANGEMENTS ET INNOVATIONS RELATIVES À L'ANNEE DE BASE 2016

La mise en œuvre de la base 2016 s'est faite dans un contexte marqué par deux éléments principaux : l'amélioration de la qualité des sources de données et la poursuite de la mise en œuvre des innovations consignées dans le *SCN 2008*.

1.1. Nomenclatures d'activités et de produits pour la comptabilité nationale plus adaptées à la structure de l'économie

Bien qu'inspirées de la quatrième révision de la Classification Internationale Type, par Industrie (CITI rév 4), les nomenclatures des activités et produits utilisées dans le cadre de l'année de base 2005 ont laissé transparaître un certain nombre de manquements dans l'analyse des comptes nationaux. À cet égard, une mise à jour de celles-ci s'impose dans le cadre de la nouvelle année de base pour une meilleure cohérence dans la classification des activités (et des produits).

À titre d'illustration, l'activité d'égrenage, produisant les produits : coton fibre (A01005002) et graine de coton (A01005003), a été déplacée de l'industrie dans l'ancienne nomenclature vers l'agriculture conformément à la Nomenclature des Activités et des produits du Cameroun (NACAM rév.1) et la Nomenclature des Produits du Cameroun (NPC rév.1). Les services annexes à l'extraction de pétrole brut et de gaz naturel ont été inclus à l'extraction des produits énergétiques (B06000003). Le produit « Clinker, Gypse et pierres à ciment » présent dans « autres produits d'extraction (B06) » a été scindé en 2 produits : clinker (C22001001) et Gypse et pierres à ciment (B06000003) conformément à la NACAM et NPC rév.1. Le produit « armes et munitions (C23000004) » a été isolé. Il s'agit des armes de guerre (canons, fusils, lance-torpilles...), les armes de chasse, de tir ou de défense. Un produit dénommé « Services de banque centrale hors SIFIM » a été créé pour prendre en compte la production non marchande de la Banque centrale (BEAC).

1.2. Meilleure couverture des sources de données

La disponibilité des données sources essentielles à la mise à jour de la structure de l'économie, notamment celles relatives aux enquêtes ménages (EESI 2, 2010 ; ECAM 4, 2014) et au Recensement Général des Entreprises (RGE 2, 2016), couplée au fait que l'économie camerounaise n'a pas connu de chocs importants en 2016 constituent les raisons majeures justifiant le choix de l'année 2016 comme nouvelle année de base des comptes nationaux.

1.2.1. Grandes enquêtes et recensement

Les données issues des grandes enquêtes auprès des ménages (EESI 2, 2010 et ECAM 4, 2014) ainsi que celles issues du RGE 2, 2016 ont été intégrés dans les travaux de la nouvelle année de base. La section suivante présente de façon détaillée ces opérations.

a) Enquête Camerounaise auprès des Ménages (ECAM 4) de 2014

L'intégration des données de l'ECAM 4 a permis d'estimer la dépense de consommation finale des ménages par produits et d'élaborer le compte des branches des activités du monde rural.

Dans l'ensemble, la dépense de consommation finale des ménages de l'année 2016 augmente de 4,6 % comparativement à la valeur de 2016 selon l'ancienne base 2005. Un élément important de cette consommation des ménages est l'autoconsommation qui augmente fortement due aux produits de l'exploitation forestière (bois de chauffage), de l'élevage et de la pêche continentale et aquaculture.

Par ailleurs, les dépenses de consommation finale des ménages en services de santé et d'éducation dans les établissements d'enseignement confessionnel permettent d'estimer la production des Institutions Sans But Lucratif au Service des Ménages (ISBLSM) pour ces produits.

b) Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel (EESI 2) de 2010

Cette source fournit des données sur l'emploi et le compte de branche des unités de production informelles non agricoles au niveau national. Elle a permis de mesurer l'emploi à la fois selon le nombre de personnes employées et le nombre total d'heures effectivement travaillées. L'utilisation des heures travaillées permet de contourner les problèmes liés à la mesure de l'emploi par branche d'activité lorsqu'un travailleur occupe plusieurs emplois qui ne font pas partie du même secteur d'activité. Cette approche rend la matrice emploi plus pertinente et améliore significativement la qualité des analyses économiques qui peuvent être menées sur le marché du travail.

La méthode indirecte³ dite encore « méthode de l'apport de travail » dans la littérature sur les statistiques sur la main d'œuvre, a été utilisée pour estimer les agrégats du compte de production et d'exploitation du secteur informel dans la base 2016. L'avantage de la méthode indirecte de l'EESI est qu'elle permet d'estimer les agrégats des comptes de production et d'exploitation du secteur informel pour toutes les branches d'activité, contrairement à l'ECAM qui fournit les agrégats uniquement pour le secteur agricole.

En somme, l'intégration des données de l'EESI de 2010 a contribué à l'augmentation de la valeur ajoutée du secteur informel non agricole de 1,1 point.

c) Le Recensement Général des Entreprises (RGE 2) de 2016

Les données du RGE 2016 permettent d'extrapoler les agrégats de la comptabilité nationale issus du traitement de l'échantillon des Déclarations Statistiques et Fiscales (DSF) des entreprises du secteur formel. Elles ont également permis d'estimer certains indicateurs relatifs aux Institutions Sans But Lucratif (ISBL) et les nouvelles branches issues de la modification de la nomenclature des activités. Précisément, l'exploitation de données du RGE a permis d'élaborer les comptes des ISBL au service des ménages à travers l'utilisation de l'emploi, des salaires et des consommations intermédiaires.

L'impact de la prise en compte des données du RGE sur la réévaluation du Produit Intérieur Brut (PIB) par rapport à l'ancienne série est difficile à chiffrer du fait des arbitrages ayant eu lieu sur les données des secteurs institutionnels et sans report dans les sous-secteurs.

³ Pour plus de détails, se référer au document méthodologique sur l'estimation du secteur informel

1.2.2. Enquêtes spécifiques et autres sources d'informations

Certes l'EESI est suffisamment pertinente pour donner une vue d'ensemble sur le secteur informel au Cameroun, mais elle laisse observer quelques insuffisances pour l'estimation du niveau de l'activité dans certains secteurs particuliers de l'économie, en raison de la non-représentativité de l'échantillon pour ces branches d'activité. En outre, pour certaines branches d'activité en perpétuelle mutation, il s'avère difficile d'apprécier le niveau de l'activité entre les deux périodes d'enquête (2005 et 2010) afin de projeter 2016.

Pour pallier ces insuffisances, des études complémentaires ont été réalisées auprès des acteurs de la filière bois, du transport informel, de l'hébergement informel et des entreprises commerciales en vue de mieux estimer leur contribution à la formation du PIB.

a) Enquête sur la filière bois

L'objectif est de collecter des données auprès d'un échantillon d'acteurs de la filière bois (dans les régions du Centre, Est, Littoral et Sud-Ouest) en vue d'améliorer les estimations des informations des branches sylviculture et exploitation forestière et industrie de bois. La cible est composée des exploitants forestiers directs qui procèdent à une première transformation du bois et les unités de transformations de bois (scieries, menuiseries, etc.).

En 2017, on dénombre 115 unités sur l'étendue du territoire (annuaire MINFOF 2017). Leur nombre fluctue énormément d'une année à l'autre du fait de la présence de très petites unités. Le MINFOF fournit une catégorisation de ces unités de transformation : la première regroupe les unités transformant annuellement un volume de bois supérieur à 5000 m³ ; les unités qui transforment un volume de bois entre 1000 et 5000 m³ sont classées dans la deuxième catégorie ; la troisième catégorie porte sur les unités qui transforment un volume de bois inférieur à 1000 m³.

b) Enquête transport (taxi-moto)

Le principal objectif de cette étude est de produire des indicateurs actualisés sur l'activité de transport informel au Cameroun afin de mettre à jour les données de la branche « transport routier » dans les comptes nationaux. Le champ de l'enquête est l'ensemble des dix capitales régionales du Cameroun. La population cible concerne tout moyen de transport public de personnes. Il s'agit spécifiquement des motos-taxi, taxis, minibus/cargo et taxis brousse. Le principal répondant ici est le conducteur de cet engin. L'identification des acteurs du secteur informel s'est effectuée en référence des critères utilisés dans le cadre de l'EESI à savoir l'absence d'une comptabilité formelle et/ou de la non-disponibilité d'un numéro de contribuable.

Par ailleurs, des entretiens effectués avec des responsables des communes, des communautés urbaines et des syndicats des transporteurs ont permis d'avoir la structure de répartition des différents types de moyen de transport retenu dans le cadre de l'étude pour chacune des dix régions.

c) Enquête sur l'hébergement informel

L'objectif global de cette opération est de collecter les informations permettant de mettre à jour les informations sur le secteur de l'hébergement informel. Outre les interviews, il s'agissait également d'exploiter les comptes de gestion et autres documents financiers des hôtels, des autres structures

d'hébergement des dix régions du Cameroun afin d'obtenir un ensemble d'informations relatifs à la branche hébergement et campement. L'unité statistique considérée ici est la structure d'hébergement non classée. Les établissements concernés sont ceux ayant volontairement déclaré leur activité auprès du Ministère du Tourisme et des Loisirs.

d) Enquête sur les marges de commerce

L'objectif principal de cette étude est de mieux évaluer les marges de commerce et de transport, afin d'avoir une meilleure estimation de leurs contributions aux fluctuations économiques notamment la création des richesses et les variations des prix dans le but d'améliorer la qualité des comptes nationaux. L'enquête s'est déroulée dans les dix régions du pays, avec comme unité de collecte « l'entreprise » et le « produit ».

e) Rapport de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE)

La prise en compte de changements structurels dans le secteur des ressources naturelles non renouvelables pour le compte du rebasage s'est portée sur certains produits conformément à la nomenclature : le pétrole brut, le gaz naturel, le gaz de pétrole liquéfié (GPL), l'or, le diamant, les granulats, le sable, les pierres, le calcaire, la pouzzolane et l'argile.

Le rapport ITIE 2016 est l'une des sources de données exploitées pour évaluer la production du secteur extractif moderne. Les principales informations extraites de ce rapport sont : la production, les exportations et les différents impôts et taxes payés à l'état.

1.3. Poursuite du passage à la norme méthodologique du SCN 2008

La mise en place de l'année de base 2016 fait suite à celle de 2005 qui avait déjà intégré certaines recommandations du SCN2008. Certains choix méthodologiques ont été améliorés ou revus, soit pour mieux se rapprocher du concept théorique, soit pour tenir compte de la disponibilité des sources de données. Il s'agit notamment de : la mise à jour des nomenclatures des activités et des produits ; le calcul de la production de l'assurance non-vie par le calcul des indemnités ajustées ; le calcul du SIFIM à partir des dépôts et des crédits des secteurs institutionnels et d'un taux d'intérêt de référence ; la correction CAF/FAB ; l'inclusion des dépenses de R&D dans la FBCF ; et le calcul de la production non marchande de la banque centrale (BEAC).

a) Production de l'assurance non-vie

L'amélioration a porté sur l'application de l'approche anticipative de calcul des indemnités ajustées par branche : accidents corporels et maladie ; responsabilité civile automobile ; autres risques auto ; Incendie et autres dommages aux biens ; responsabilité civile générale ; transports aériens ; transports maritimes ; autres transports ; autres risques directs dommages ; crédits cautions ; et acceptations. L'impact de ce nouveau traitement par branche sur le PIB 2016 est faible.

b) Méthode de calcul du SIFIM

Une correction a été apportée à l'estimation du SIFIM importé. En effet, le calcul du SIFIM importé fait recours aux statistiques de la BDP sur les intérêts débités et aux encours de la dette

commerciale des APU, et non de la dette totale publique comme dans la précédente base. En conséquence, l'impact du SIFIM sur le PIB est positif dans la nouvelle base contrairement à l'ancienne base.

c) Correction CAF/FAB

Le *SCN 2008* recommande d'enregistrer les importations et les exportations de biens aux valeurs à la frontière douanière du pays exportateur, c'est-à-dire FAB à la fois pour les exportations et les importations. Cependant, le *SCN* convient de maintenir deux modes de valorisation pour les importations de biens en fonction du niveau de détails : la valorisation CAF pour les importations par produit telles qu'elles sont fournies par les statistiques douanières, et la valorisation FAB pour le total des importations, en procédant à un ajustement global des importations (correction CAF/FAB). Ainsi, la correction CAF/FAB est égale à la différence entre la valeur CAF et la valeur FAB du total des importations de biens. Elle permet de passer de la valorisation CAF à la valorisation FAB. De cette manière, les échanges extérieurs de biens et services peuvent être enregistrés dans le TRE après avoir procédé à des corrections. Dans l'ancienne base 2005, l'équipe de la comptabilité nationale avait retenu de procéder à l'ajustement CAF/FAB dans le TRE mais cela n'avait pas été effectué compte tenu de la difficulté de répartir cette offre selon ses utilisations (CI et CF). Pour pallier cette insuffisance, il a été retenu dans la nouvelle base 2016, de procéder à l'ajustement dans les EREs de transport et d'assurance de manière à ce que les importations totales soient enregistrées FAB. L'impact de la correction CAF/FAB pour l'année 2016 réévalue le PIB à plus d'un point de pourcentage.

d) Le concept de la recherche et le développement expérimental (R&D)

Ce concept a été approfondi dans la base 2016 conformément au Manuel de Frascati 2015. En effet, pour être considérée comme relevant de la R&D, une activité doit remplir cinq critères de base : nouveauté, créativité, incertitude, systématisation et transférabilité et/ou de reproductibilité. Ainsi, l'on s'est limité à la plupart des projets menés au sein d'établissements de recherche ou d'universités qui sont généralement qualifiés de projets de R&D. En conséquence, l'impact de la R&D dans le PIB 2016 a été réévalué à la baisse.

e) Production non marchande de la Banque Centrale (BEAC)

Selon le sixième manuel de la balance des paiements, les représentations nationales de la BEAC sont résidentes des économies des différents pays, tandis que la BEAC-siège est non-résidente de chaque pays membre, en particulier du Cameroun. La production de la Banque centrale est traitée comme non marchande et valorisée par les coûts, à savoir la consommation intermédiaire, la rémunération des salariés, la consommation de capital fixe et les autres impôts moins les subventions sur la production. Le partage de cette production selon les pays ou organes de la BEAC s'est fait en utilisant la part des effectifs des employés de chaque pays/organes, dans l'effectif total des employés de la BEAC. Dans le cadre de la base 2016, elle contribue à réévaluer le PIB de 0,26 point de pourcentage.

CHAPITRE 2 : IMPACT DES CHANGEMENTS INTRODUIIS SUR LES PRINCIPAUX AGREGATS ECONOMIQUES

L'impact des différents changements sur le PIB de la nouvelle base est présenté dans les sous sections suivantes en comparant les résultats de la base 2016 avec ceux de l'année 2016 base 2005 selon les optiques de production, de dépense et de revenu.

2.1. Analyse sectorielle du PIB

Les changements effectués ont conduit à une révision à la hausse du PIB de 2016 de 3,6% qui se chiffre à 20 038,6 milliards de FCFA dans la nouvelle base contre 19 334,8 milliards de FCFA dans l'ancienne base. Les secteurs primaire et secondaire y contribuent positivement respectivement pour 3,3 et 0,9 points de pourcentage, le secteur tertiaire contribue négativement de 1 point et les impôts et taxes positivement pour 0,4 point de pourcentage.

a) Secteur primaire

La valeur ajoutée du secteur primaire représente 17,2% du PIB contre 14,5% dans l'ancienne série. Cette augmentation est l'effet combiné d'une meilleure estimation de la production non-marchande des ménages (autoconsommation) issue de l'ECAM 4 et d'une modification dans la nomenclature des activités, en particulier l'égrenage de coton et la culture du latex y compris le caoutchouc brut qui ont été déplacées de l'industrie vers le secteur primaire conformément à la NAEMA rév.1 et la CITI rév.4. Les estimations du secteur primaire de la base 2016⁴ sont issues de l'exploitation de la section des activités du monde rural de l'ECAM 4 et de l'EESI 2.

Les valeurs ajoutées des principales branches de ce secteur qui ont contribué à la réévaluation sont : la sylviculture et l'exploitation forestière (1,34 point), la pêche continentale et aquaculture (1,09 point), l'élevage des bovins (0,54 point), la culture du coton (0,41 point) et la culture des céréales (0,36 point). Par contre, les activités de culture des tubercules (-0,59 point) et des légumes, plantes et fleurs d'ornement (-0,36 point) sont revues à la baisse dans la nouvelle série.

Tableau 1 : Contribution des branches du secteur primaire à la réévaluation du PIB dans la nouvelle base 2016

Libellé	2016_b2005 (millions FCFA)	2016_b2016 (millions FCFA)	Contribution* (en point)
Culture des céréales	437 480	506 382	0,36
Culture des tubercules	403 770	288 904	-0,59
Culture de bananes	109 775	127 300	0,09
Culture des oléagineux	118 211	131 191	0,07
Culture du coton(f)	46 874	126 786	0,41
Culture des fruits	18 872	6 760	-0,06
Culture des légumes et plantes et fleurs	302 116	232 089	-0,36

⁴Pour plus de détails, se référer aux documents de méthodologie intitulés « Méthodologie d'estimation des activités du monde rural dans la base 2016 »

Libellé	2016_b2005 (millions FCFA)	2016_b2016 (millions FCFA)	Contribution* (en point)
d'ornements			
Culture du cacao (f)	477 831	510 509	0,17
Culture du café(f)	26 927	30 609	0,02
Culture d'autres produits végétaux n.c.a	44 220	24 652	-0,10
Elevage de bovins(f)	81 082	185 624	0,54
Elevage d'autres animaux	128 961	188 918	0,31
Chasse et soutien à l'élevage	62 752	51 439	-0,06
Sylviculture et exploitation forestière	488 100	746 762	1,34
Pêche maritime	22 475	31 953	0,05
Pêche continentale et aquaculture	44 505	254 924	1,09
Secteur primaire	2 813 951	3 444 802	3,26

^(*) Contribution = Ecart absolu/PIB selon l'ancienne base

Les principaux produits de l'agriculture sont : le cacao, le maïs, les légumes feuilles et champignons, le mil et sorgho, l'arachide graine, les légumineuses et légumes secs, le haricot sec/niébé et le manioc frais. L'élevage reste dominé par les bovins. Toutefois, les produits ovins et caprins deviennent de plus en plus importants. Le bois de chauffage est le principal produit de la sylviculture et exploitation forestière. Enfin, les produits de la pêche continentale et aquaculture dominent dans l'activité de la pêche.

b) Secteur secondaire

La valeur ajoutée du secteur secondaire se chiffre à 4 898,7 milliards FCFA et représente 24,4% du PIB dans la nouvelle base 2016 contre 4 729,4 milliards de FCFA (24,4% dans l'ancienne base 2005), soit une révision à la hausse de 0,88 point due à une meilleure couverture des activités de Bâtiments et Travaux Publics (BTP), de production et distribution d'électricité et gaz, et des activités extractives. En effet, la contribution à la création de la richesse de la branche des bâtiments et travaux publics est de 0,46 point, en liaison avec la réalisation des grands projets d'infrastructures routières et sportives. Celle de la branche Production et distribution d'électricité et de supports énergétiques est estimée à 0,45 point en relation avec la fourniture d'électricité par les nouveaux barrages mises en exploitation. La contribution des industries extractives est de 0,28 point, imputable à la prise en compte du gaz naturel dont la production a débuté en 2013, ainsi que les activités de soutien aux industries extractives et minières (exploration de pétrole et gaz).

Par contre, le niveau de création de richesse dans la branche des industries de fabrication est revu à la baisse. Cette situation est attribuable d'une part, à la transformation du cacao, café, thé et sucre ; à la fabrication de corps gras et aliments pour animaux et aux industries de lait, fruits et légumes dans l'agro-alimentaire et d'autre part, à la transformation du bois, à la fabrication des meubles, à la production de caoutchouc et d'articles en caoutchouc et à la fabrication de papier et articles en papier dans les autres industries manufacturières.

Tableau 2 : Contribution des branches du secteur secondaire à la réévaluation du PIB dans la nouvelle base 2016

Libellé	2016_b2005 (millions)	2016_base2016 (millions)	Contribution* (en point)
Industries extractives	645 040	698 609	0,28
Industries agro-alimentaires	1 278 316	1 343 545	0,34
Autres industries manufacturières	1 593 931	1 456 544	-0,71
Production et distribution d'électricité et de supports énergétiques	148 871	236 368	0,45
Production et distribution d'eau et assainissement	115 859	126 403	0,05
Construction	947 353	1 037 212	0,46
Secteur secondaire	4 729 370	4 898 681	0,88

(*) Contribution = Ecart absolu/PIB selon l'ancienne base

c) Secteur tertiaire

La valeur ajoutée du secteur tertiaire représente 50,2% du PIB contre 53,0% dans l'ancienne série. Sa contribution à la croissance du PIB enregistre ainsi une révision à la baisse de 1 point de pourcentage, imputable principalement aux activités de commerce de gros et détail (-3,9 points), aux activités spécialisés, scientifiques et techniques (-2,9 points), les activités financières et d'assurance (-0,74 point) et les activités de santé humaine et d'action sociale (-0,61 point). La réévaluation à la baisse de la valeur ajoutée du commerce s'explique d'une part, par la prise en compte des taux de marge, résultat de l'enquête spécifique sur les marges de commerce et, d'autre part, par une exploitation des importations de biens par type d'opérateur⁵ (commercial ou non).

La contribution des autres activités a été revue à la baisse grâce à l'exploitation du bilan des entreprises (DSF) et du fichier des entreprises modernes (formelles) du RGE 2016. Par contre, les activités de transport et entreposage, et d'hébergement et restauration sont réévaluées à la hausse, en liaison avec les résultats des enquêtes spécifiques relatives au transport informel par taxis et moto-taxis et auprès des structures d'hébergement informel. De même, les services non marchands de l'administration publique sont revus à la hausse en relation avec une meilleure estimation de la CCF et d'une couverture plus exhaustive des établissements publics administratifs et des collectivités territoriales décentralisées (CTD).

Tableau 3 : Contribution des branches du secteur tertiaire à la réévaluation du PIB dans la nouvelle base 2016

Libellé	2016_b2005 (millions)	2016_base2016 (millions)	Contribution* (en point)
Commerce en gros et en détail, réparation de véhicules	2 951 632	2 196 245	-3,9
Transport et entreposage	1 199 666	2 034 614	4,3
Hébergement et restauration	779 001	976 001	1,0

⁵Le fichier du commerce extérieur détaillé par opérateur a permis de distinguer les importations de biens par les entreprises commerciales (marge de commerce) et les importations directes des opérateurs non commerciaux (CI, FBCF ou CF).

Libellé	2016_b2005 (millions)	2016_base2016 (millions)	Contribution* (en point)
Information et de communication	374 847	447 070	0,4
Activités financières	544 611	401 834	-0,7
Activités immobiliers	930 829	839 322	-0,5
Activités spécialises, scientifiques et techniques	1 115 969	546 146	-2,9
Activité de soutien et de bureau	11 485	166 622	0,8
Administration publique	978 382	1 093 065	0,6
Education	599 860	706 419	0,6
Activité pour la santé humaine et l'action sociale	331 832	214 732	-0,6
Activités artistiques, sportifs et récréatifs	46 576	56 603	0,1
Autres Activités n.c.a.	358 120	366 985	0,0
Activités spéciaux des ménages	27 980	14 532	-0,1
Secteur tertiaire	10 250 790	10 060 190	-1,0

2.2. Comparaison du PIB selon l'approche dépenses

Les composantes de la demande ont contribué différemment à la réévaluation à la hausse du PIB de 3,6 points de pourcentage obtenu entre l'ancienne et la nouvelle base. Ainsi, les dépenses de consommation finale contribuent positivement pour 3,8 points et les exportations nettes positivement pour 1,9 point. À contrario, la formation brute de capital (FBCF et variation de stocks) a contribué négativement de 2 points.

a) Les dépenses de consommation finale

Les dépenses de consommation finale de 2016 se chiffrent à 16 616,1 milliards de FCFA dans la nouvelle base contre 15 885,5 milliards dans l'ancienne base, soit une contribution 3,8 points de pourcentage à la variation du PIB. En outre, son poids dans le PIB passe de 82,1% dans l'ancienne base à 82,9% dans la nouvelle.

Cette évolution de la consommation finale s'explique principalement par la dépense de consommation finale des ménages qui contribuent de 3,4 points à la réévaluation du PIB, principalement l'autoconsommation, en lien avec l'intégration des résultats de l'ECAM 4 de 2014. Un peu plus de la moitié des dépenses de consommation finale des ménages concernent essentiellement les produits de l'agriculture (12,2%), les services de transport (10,5%), les services d'hébergement et de restauration (6,9%), la viande et le poisson (6,2%), le logement (5,8%), les produits de l'industrie textile et d'habillement (5,5%) et les produits de la sylviculture et de l'exploitation forestière (5,3%).

La dépense de consommation finale des administrations publiques (APU) est réévaluée de 0,4 point, en liaison avec une meilleure estimation de la consommation de capital fixe (CCF) et d'une meilleure couverture du secteur des APU. Les dépenses de consommation finale des APU concernent essentiellement les services d'administration publique et de sécurité sociale (79,2%) et les services d'éducation (17,2%).

Par contre, la consommation finale des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) baisse de 0,1 point due à une meilleure exploitation de ces unités identifiées dans le RGE 2016 et des dépenses de services de santé et d'éducation fournies par ces unités dans le cadre de l'enquête ménage ECAM 4.

b) La formation brute de capital

La formation brute de capital (formation brute de capital fixe - FBCF et variation de stocks) est réévaluée à la baisse dans la nouvelle base de 2 points de pourcentage imputable principalement à un meilleur partage des importations de biens selon ses utilisations (CI, CF et FBCF). La FBCF des produits revus à la baisse sont les matériels de transport, les services professionnels, scientifiques et techniques, en particulier la recherche et développement⁶ (R&D), les meubles et les machines électriques et appareils audio visuels. Par contre, les FBCF de construction et de l'élevage sont revus à la hausse. Ainsi, le taux d'investissement se situe à 19,8% dans la nouvelle base contre 22,6% dans l'ancienne base 2005.

c) Les exportations nettes

Sous l'effet de la prise en compte des échanges transfrontaliers avec le Nigéria et les échanges extérieurs de SIFIM, les exportations de biens et services enregistrent une contribution à l'évaluation à la hausse du PIB de 0,4 point de pourcentage. Par contre, les importations de biens et services contribuent négativement de 1,5 point à la variation du PIB, principalement imputable à la correction CAF/FAB. Ainsi, la contribution du solde de la balance de biens et services à la réévaluation du PIB est de 1,9 point.

Tableau 4 : Comparaison du PIB selon les emplois (en millions de FCFA)

Libellé	2016 b2005	poids (%)	2016 b2016	poids (%)	Contribution* (en point)
Dépenses de consommation finale	15 885 530	82,1	16 616 103	82,9	3,8
Dépenses de consommation finale des ménages	13 152 774	68,0	13 817 132	69,0	3,4
dont commercialisée	11 217 171	58,0	11 356 582	56,7	0,7
autoconsommée	1 935 603	10,0	2 460 550	12,3	2,7
Dépenses de consommation finale des APU	2 345 512	12,1	2 429 545	12,1	0,4
Dépenses de consommation finale des ISBL	387 244	2,0	369 426	1,8	-0,1
Formation Brute de Capital Fixe	4 370 496	22,6	3 899 027	19,5	-2,4
Variations des stocks	3 014	0,0	72 227	0,4	0,4
Exportations de biens et services	3 721 821	19,2	3 796 938	18,9	0,4
Importations de biens et services	4 636 023	24,0	4 346 095	21,7	-1,5
PIB	19 344 838	100,0	20 038 200	100,0	3,6

(*) Contribution = Ecart absolu/PIB selon l'ancienne base

⁶L'exploitation du manuel de Frascati (2015) sur la R&D a permis de revoir le champ des activités entrant dans la R&D.

2.3. Comparaison du PIB selon l'optique revenu

Sous l'angle du partage de la valeur ajoutée entre les principaux agents économiques qui participent directement à sa création, la réévaluation à la hausse du PIB s'explique par la rémunération des salariés qui contribue positivement à hauteur de 2,8 points de pourcentage, les impôts nets de subventions sur la production et les importations de 0,2 point et l'excédent brut d'exploitation/revenu mixte de 0,6 point.

Les salaires bruts et traitements représentent 23,2% du PIB dans la nouvelle base contre 21,1% dans l'ancienne base, imputable principalement à l'intégration des données du RGE 2 et des DSF des entreprises.

Les impôts moins subventions sur la production et les importations contribue de 0,2 point à la réévaluation à la hausse du PIB de 2016, en liaison avec la prise en compte des centimes additionnels communaux⁷ (CAC) de la TVA qui sont collectés par la Direction Générale des Impôts (DGI) et reversés aux collectivités territoriales décentralisées.

Tableau 5 : Comparaison du PIB selon les composantes du revenu (en millions de FCFA)

Libellé	2016 b2005	poids (%)	2016 b2016	poids (%)	Contribution* (en point)
Rémunération des salariés	4 427 601	22,9	4 969 276	24,8	2,8
Salaires bruts	4 072 767	21,1	4 641 520	23,2	2,9
Contributions sociales effectives	192 951	1,0	165 873	0,8	-0,1
Contributions sociales imputées	161 883	0,8	161 883	0,8	0,0
Impôts sur la production et les importations	1 706 730	8,8	1 746 888	8,7	0,2
Subventions sur la production et les importations	-72 485	-0,4	-72 485	-0,4	0,0
Excédent brut d'exploitation / revenu mixte	13 282 992	68,7	13 394 887	66,8	0,6
PIB	19 344 838	100,0	20 038 200	100,0	3,6

⁷ Les centimes additionnels communaux (CAC) représentent 10% du taux de TVA (17,5%). Ils se chiffrent à 95 milliards de FCFA en 2016.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Contrairement à la base 2005, la nouvelle base 2016 a bénéficié de l'élaboration d'un document projet qui a intégré une évaluation de l'élaboration des comptes nationaux pour mettre en exergue les facteurs de succès et d'échec, notamment les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces (analyse AFOM) ainsi que les besoins financiers du projet.

La stratégie de mise en œuvre de la nouvelle base 2016 a impliqué les différents acteurs des comptes nationaux, en particulier les fournisseurs de données sources et les utilisateurs des comptes nationaux. Elle a également bénéficié de l'appui financier du Gouvernement à travers le MINFI et le MINEPAT.

En outre, le rebasage 2016 a bénéficié de cinq (05) missions d'assistance technique du Fonds monétaire International, à travers son Centre régional d'assistance technique pour l'Afrique Centrale (AFRITAC Centre).

D'autres travaux liés à l'année de base 2016 dans le cadre des extensions du cadre central du SCN ont déjà débuté, en particulier l'extension du champ du TCEI jusqu'aux comptes financiers. Un autre aspect important de ces travaux sera l'élaboration d'une matrice de comptabilité sociale (MCS) et l'alignement des comptes nationaux trimestriels sur la nouvelle base 2016. Ces résultats permettront d'actualiser le cadre comptable des modèles de prévision des administrations en charge du cadrage macroéconomique et budgétaire. Ils seront également précieux pour l'analyse d'impact des politiques économiques et permettront à l'analyste de fournir des informations pertinentes sur les impacts socio-économiques des mesures prises par le décideur.

ANNEXE

Tableau 6 : Ventilation du PIB de 2016 par secteur d'activité dans les deux bases (en millions de FCFA)

Section CITI rév.4	2016_b2005	Part dans le PIB 2016 (base 2005) (en %)	2016_b2016	Part dans le PIB 2016 (base 2016) (en %)	Contribution* (en point)
A - Agriculture, Sylviculture et Pêche	2 813 951	14,5	3 444 802	17,2	3,3
B - Industries extractives	645 040	3,3	698 609	3,5	0,3
C - Activités de fabrication	2 872 247	14,8	2 800 089	14,0	-0,4
D - Electricité	148 871	0,8	236 368	1,2	0,5
E - Eau, assainissement, traitement des déchets et dépollution	115 859	0,6	126 403	0,6	0,1
F - Construction	947 353	4,9	1 037 212	5,2	0,5
G - Commerce en gros et en détail, réparation de véhicules	2 951 632	15,3	2 196 245	11,0	-3,9
H - Transport et entreposage	1 199 666	6,2	2 034 614	10,2	4,3
I - Hébergement et restauration	779 001	4,0	976 001	4,9	1,0
J - Information et de communication	374 847	1,9	447 070	2,2	0,4
K- Activités financières et d'assurance	544 611	2,8	401 834	2,0	-0,7
L - Activités immobiliers	930 829	4,8	839 322	4,2	-0,5
M - Activités spécialises, scientifiques et techniques	1 115 969	5,8	546 146	2,7	-2,9
N - Activité de soutien et de bureau	11 485	0,1	166 622	0,8	0,8
O- Administration publique et sécurité sociale	978 382	5,1	1 093 065	5,5	0,6
P - Education	599 860	3,1	706 419	3,5	0,6
Q - Activité pour la santé humaine et l'action sociale	331 832	1,7	214 732	1,1	-0,6
R - Activités artistiques, sportifs et récréatifs	46 576	0,2	56 603	0,3	0,1
S - Autres Activités n.c.a.	358 120	1,9	366 985	1,8	0,0
T - Activités spéciaux des ménages	27 980	0,1	14 532	0,1	-0,1
Valeur ajoutée brute	17 794 111	92,0	18 403 673	91,8	3,2
Impôts et taxes nets de subvention sur les produits	1 550 727	8,0	1 634 893	8,2	0,4
PIB	19 344 838	100,0	20 038 566	100,0	3,6

(*) Contribution = Ecart absolu/PIB selon l'ancienne base

EQUIPE TECHNIQUE

Supervision générale

1. TEDOU Joseph, Directeur Général, Institut National de la Statistique (INS)
2. SHE ETOUNDI Joseph Guy Benjamin, Directeur Général Adjoint, INS

Coordination technique

1. NGUINGNANG Bernard, Chef du Département des Synthèses Economiques, INS
2. NGHOGUE VOUFU Léonel Erith, Chef de Division de la comptabilité nationale, INS

Equipe de rédaction et relecture

1. TALOM KAMGA Alain, Chargé d'Etudes, INS
2. KAMSU KAGO Brice, Chargé d'Etudes et Chef du projet Rebasage, INS
3. DEFFO Achille Carlos, Chargé d'Etudes, INS
4. FOLEFACK née NGUIMDO VOUFU Nadine Angèle, Chargée d'Etudes, INS
5. NGOUANA Serges, Chargé d'Etudes, INS
6. TEPONGNING MEGNIFO Hervé, Chargé d'Etudes Assistant, INS
7. FOTSO Elie, Chargé d'Etudes Assistant, INS
8. FOKOU Alex, Chargé d'Etudes Assistant, INS
9. FIKEU Yolène, Chargée d'Etudes Assistant, INS
10. FOMENA Stevin, Chargé d'Etudes Assistant, INS
11. SIKUBE Célestin, Chargé d'Etudes Assistant, INS
12. MOFFO Dzoubosse Ghislain, Chargé d'Etudes Assistant, INS
13. HYGINUS Binyuyvidzen, Chargé d'Etudes Assistant, INS

Institut National de la Statistique

BP : 134 Yaoundé - Cameroun

Tél : (237) 222 22 04 45

Fax : (237) 222 23 24 37

Site web : <https://ins-cameroun.cm>

Email : infos@ins-cameroun.cm

Une Publication du Département des Synthèses Economiques

© INS, Décembre 2020